

SOCOTEC ENVIRONNEMENT ET SECURITE

Agence LE MANS

167 Rue de Beaugé

Bâtiment Jupiter

72000 LE MANS

02.43.28.16.52

Le : 04/08/2025

AFFAIRE : ROXANE – 72370 Ardenay-sur-Mérize

DOSSIER N° : 2410E14Q7000010 (Av1)

OBJET : Note de synthèse relative à la visite estivale des parcelles complémentaires

Rédacteur(s) Orane DARONNAT, Chargée d'affaires biodiversité et environnement, SOCOTEC
Patrick MUR, Chargé d'affaires biodiversité et environnement, SOCOTEC
Gabin RAYER, Alternant études environnementales

SOMMAIRE

1.	Contexte	1
2.	Objet de la note de synthèse	3
3.	Zonages écologiques existants	3
4.	Méthodologie des investigations	6
5.	Bilan des investigations écologiques	6
6.	Synthèse des enjeux écologiques	12

1. Contexte

Les sociétés ROXANE et CRISTAL ROC envisagent la création de bassins d'extinction et l'implantation d'une citerne incendie au droit des parcelles OC 0272 et 0460 sur la commune d'Ardenay-sur-Mérize. La surface globale de ces parcelles est d'environ 2,3 ha.

Dans ce cadre, un pré-diagnostic écologique a été réalisé le **24 juillet 2025** afin d'évaluer les enjeux écologiques au droit de ces parcelles.

A noter que, d'après le PLUi du Gesnois Bilurien (2022), ces parcelles sont classées Nz : zone naturelle liée à la présence d'activités économiques. La zone Nz est liée à la présence d'activités économiques isolées. Au sein de cette zone, les aménagements et constructions liés aux besoins des activités ciblées sont admis.

La localisation de la ZIP est présentée ci-après.



Localisation du projet

Projet d'extension sur la commune d'Ardenay-sur-Mérize (72)



Figure 1 : Localisation du projet – vue éloignée



Localisation du projet

Projet d'extension sur la commune d'Ardenay-sur-Mérize (72)



Figure 2 : Localisation du projet – vue rapprochée

2. Objet de la note de synthèse

Cette note de synthèse présente l'ensemble des résultats obtenus lors du pré-diagnostic réalisé le 24 juillet 2025.

Les missions suivantes ont été réalisées :

- Inventaire de la flore et caractérisation des habitats naturels,
- Inventaire de l'avifaune,
- Recherche à vue d'indices de présence de mammifères terrestres et de gîtes potentiels à Chiroptères,
- Inventaire des amphibiens et des reptiles à vue à partir de transects,
- Inventaire de l'entomofaune (papillons de jour, odonates et orthoptères) à l'aide de transects,
- Recherche d'indices de présence de Coléoptères saproxylophages sur les arbres.

3. Zonages écologiques existants

Zonages écologiques réglementaires :

La ZIP n'est incluse dans aucun zonage écologique réglementaire mais **se situe à proximité immédiate d'un site Natura 2000** : ZSC « Vallée du Narais, forêt de Bercé et ruisseau du Dinan » (FR5200647).

Ce site Natura 2000 est remarquable en termes d'habitats et d'espèces d'intérêt communautaire. Parmi ces habitats, on note la présence de 4 habitats prioritaires : les tourbières boisées, les tourbières hautes actives, les marais calcaires et les forêts alluviales. 35 espèces d'intérêt communautaire ont été recensées dont 2 prioritaires : l'Ecaille chinée et le Pique-Prune.



Zonages écologiques réglementaires

Projet d'extension sur la commune d'Ardenay-sur-Mérize (72)

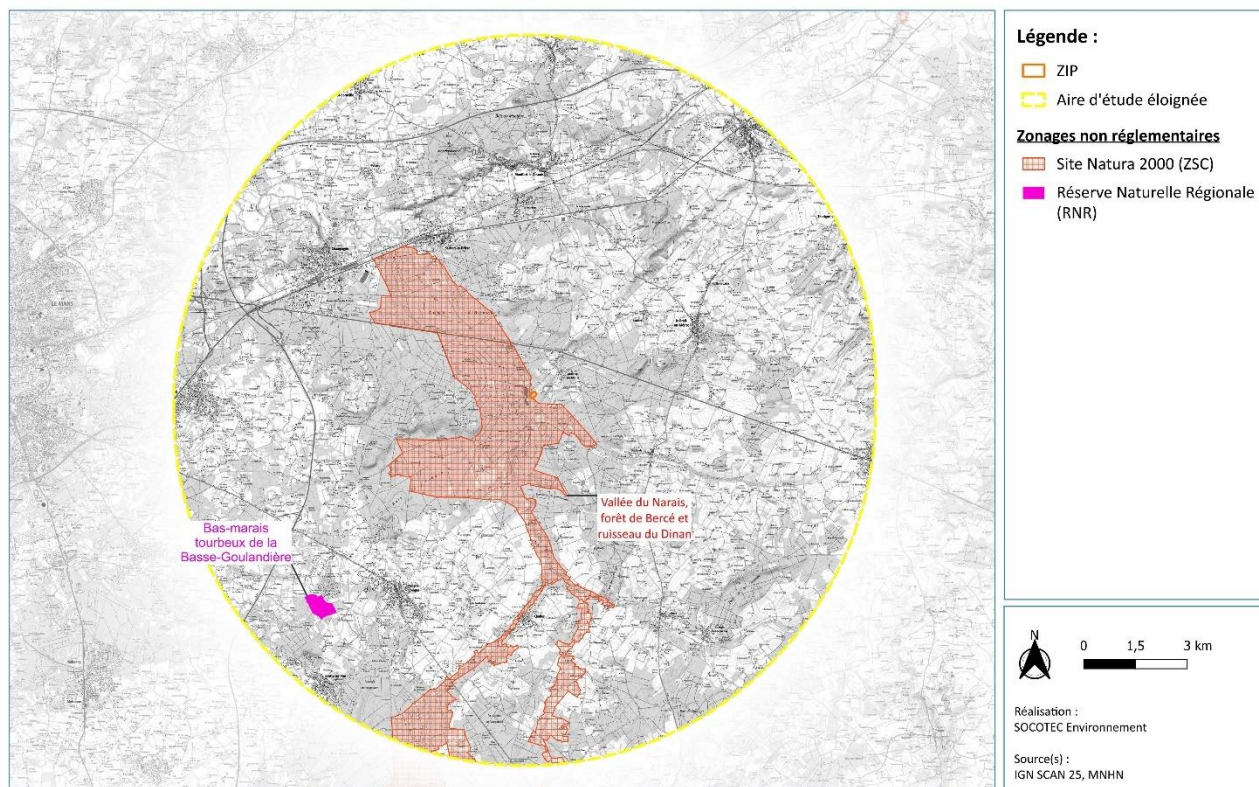


Figure 3 : Zonages écologiques réglementaires présents dans un rayon de 10 km autour de la ZIP

Zonages écologiques non réglementaires :

La ZIP est incluse dans un zonage écologique non réglementaire (ZNIEFF). Il s'agit de la **ZNIEFF de type II « Vallée du Narais et affluents » (520012323)**. Plusieurs autres ZNIEFF sont présentes à moins de 2 km de la ZIP.

Zonages écologiques non réglementaires Projet d'extension sur la commune d'Ardenay-sur-Mérize (72)

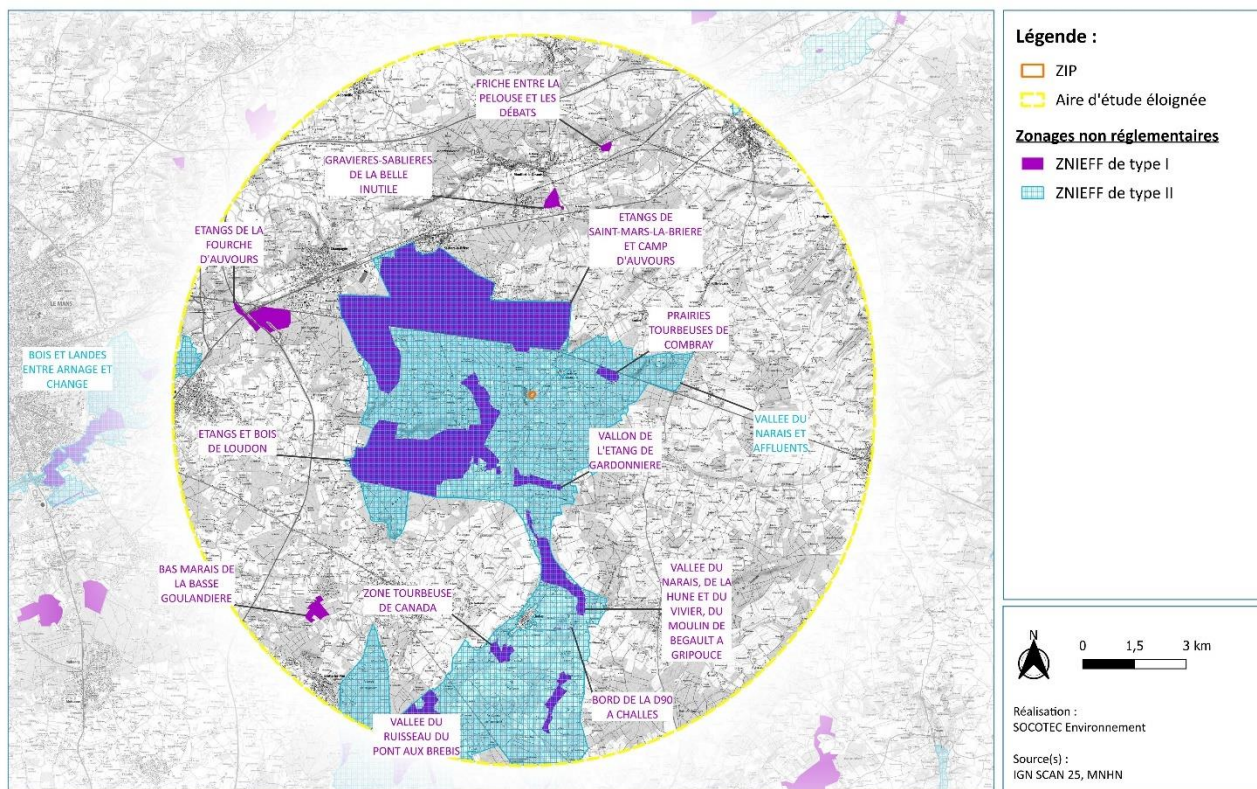


Figure 4 : Zonages écologiques non réglementaires présents dans un rayon de 10 km autour de la ZIP

Trame verte et bleue :

D'après le SRCE des Pays de la Loire, la ZIP est classée comme réservoir de biodiversité de la sous-trame des milieux boisés.

D'après le PLUi de la communauté de communes Le Gesnois Bilurien, la ZIP est également classée comme réservoir de biodiversité majeur ainsi que réservoir complémentaire boisé.

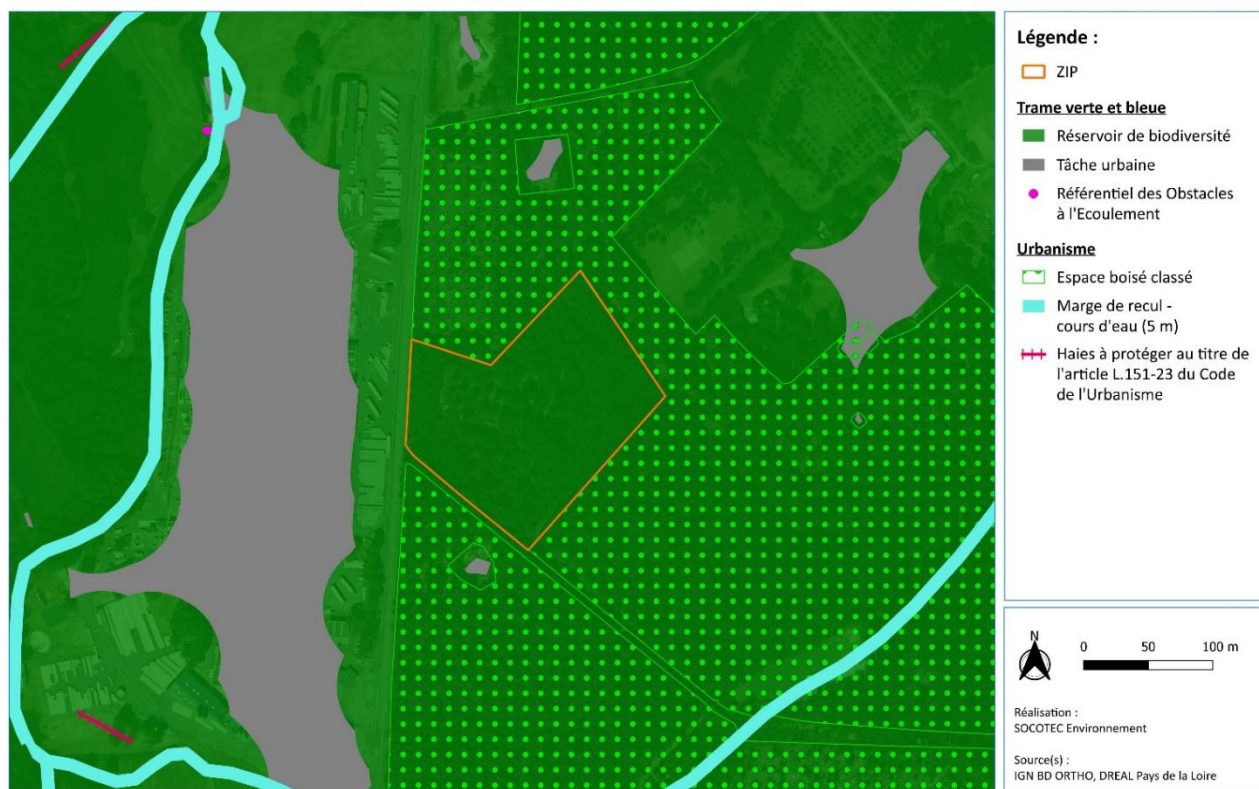


Figure 5 : Trame verte et bleue au droit de la ZIP

Zones humides

D'après les données de cartographie nationale sur la modélisation des zones humides (PatriNat, 2023), **la ZIP ne comprend pas de probabilités de présence de zones humides.**

4. Méthodologie des investigations

Le site d'étude a été parcouru dans sa totalité, par deux écologues de façon simultanée, au cours d'une visite de terrain afin d'identifier les habitats présents ainsi que les espèces de faune et de flore observables à cette période de l'année. Le quadrillage de la zone d'étude s'appuie sur des relevés visuels et auditifs, réalisés à partir de transects, permettant une première approche des enjeux écologiques.

Conditions d'intervention : couvert nuageux, vent de secteur Nord-Ouest 10 km/h, températures comprises entre 17°C et 22 °C.

5. Bilan des investigations écologiques



Prises de vues photographiques

Projet d'extension sur la commune d'Ardenay-sur-Mérize (72)

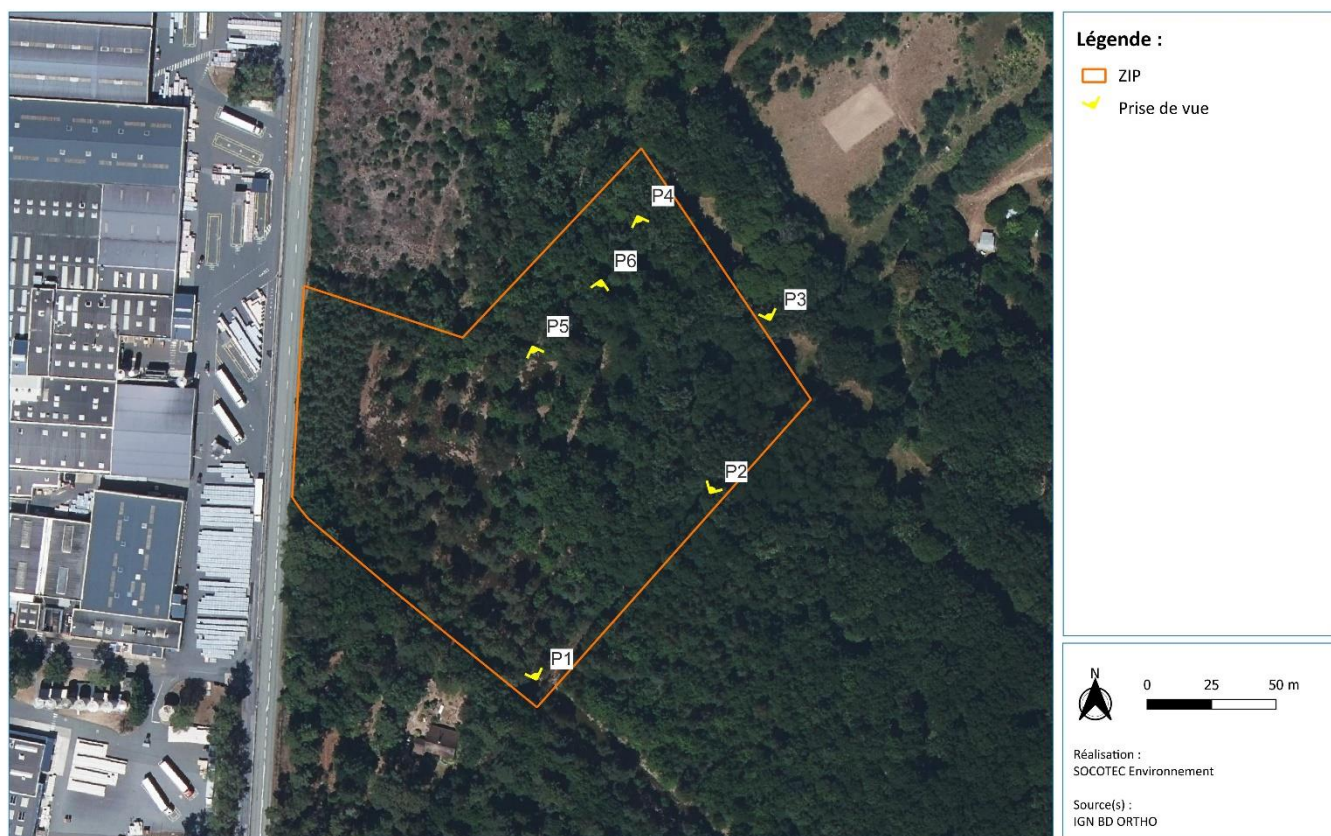


Figure 6 : Synthèse des prises de vues photographiques

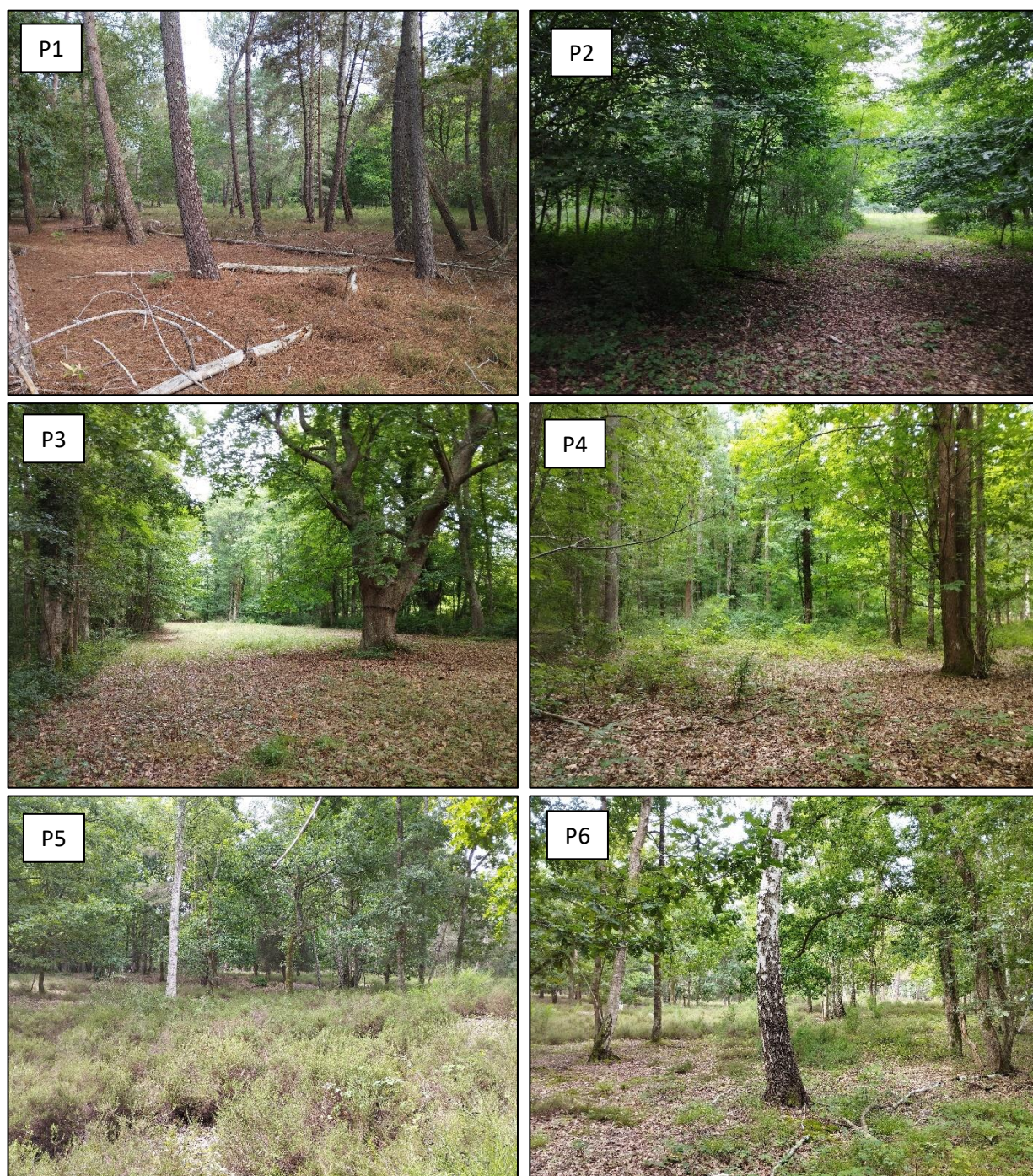


Figure 7 : Prises de vues photographiques (juillet 2025)

Concernant la flore et les habitats naturels :

- Deux types de boisements caractérisent la ZIP. Le premier concerne un **boisement des substrats à empreinte humaine forte**. La strate arborescente est composée de Hêtre commun (*Fagus sylvatica*), de Chêne pédonculé (*Quercus robur*), de Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*) et de Châtaignier (*Castanea sativa*). La strate herbacée est constituée majoritairement d'espèces nitrophiles telle que l'Ortie dioïque (*Urtica dioica*), l'Epipactis à larges feuilles (*Epipactis helleborine*) et la Benoîte commune (*Geum urbanum*).
- La seconde partie de la ZIP est caractérisée par un **boisement mixte** de Pin maritime (*Pinus pinaster*) / Pin sylvestre (*Pinus sylvestris*) et de Bouleau verruqueux (*Betula pendula*) / Chêne pédonculé (*Quercus robur*). La strate arbustive est dominée par la Callune commune (*Calluna vulgaris*) et plus ponctuellement par le Genêt à balai (*Cytisus scoparius*). Il s'agit d'une végétation forestière pionnière traduisant une plantation de résineux relativement récente.
- 31 espèces végétales ont été recensées. Parmi elles, aucune n'est considérée comme patrimoniale.
- Une espèce exotique envahissante avérée en Pays de la Loire a été recensée au droit de la ZIP. Il s'agit du Robinier faux acacia (*Robinia pseudoacacia*). Sa localisation est relativement généralisée au sein du boisement à Hêtre et Chêne.



Investigations floristiques

Projet d'extension sur la commune d'Ardenay-sur-Mérize (72)

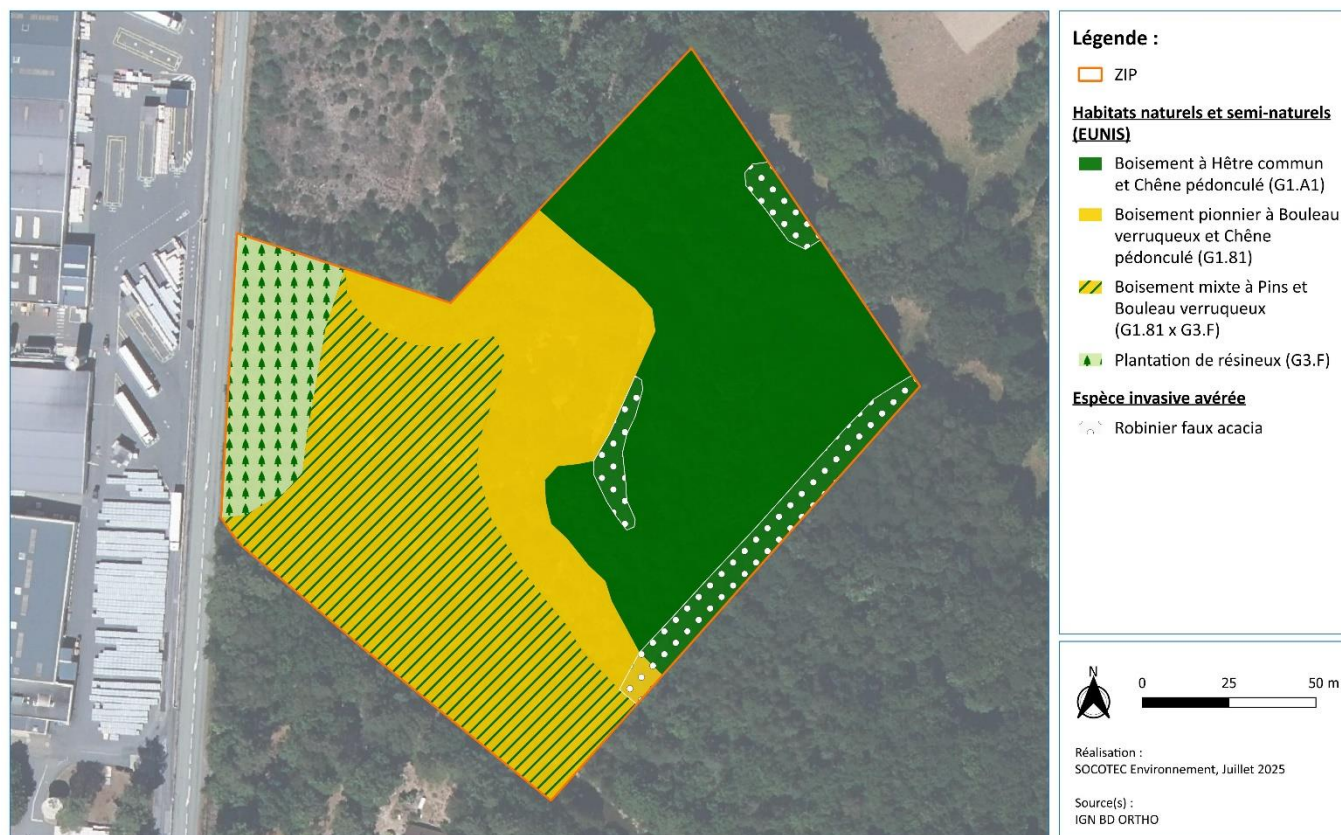


Figure 8 : Synthèse des investigations floristiques réalisés au droit de la ZIP

Concernant la faune :

- **13 espèces d'oiseaux** ont été inventoriées dont **10 sont protégées en France**. Ce sont principalement de petits passereaux communs et non menacés à différentes échelles géographiques.

La nidification potentielle au sein des parcelles forestières expertisées concerne principalement les espèces suivantes : Fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*), Grive draine (*Turdus viscivorus*), Pouillot véloce (ou encore le Rougegorge familier (*Erithacus rubecula*). Le boisement à Hêtre commun et à Chêne pédonculé offre des conditions d'installation plus favorables en présence d'un sous-bois frais plus diversifié et d'arbres feuillus de plus gros diamètres. D'autres espèces cavernicoles complètent l'état des lieux réalisé : Pic épeiche (*Dendrocopos major*), Pic vert (*Picus viridis*), Mésange bleue (*Cyanistes caeruleus*), Mésange charbonnière (*Parus major*) et Sittelle torchepot (*Sitta europaea*). Le Faisan vénéré (*Syrnaticus reevesi*) et la Corneille noire (*Corvus corone*) sont aussi inventoriés.

A cette période de l'année (période estivale), les manifestations vocales sont bien souvent limitées aux cris sociaux et les indices de nidification peu probants.

La migration postnuptiale a déjà débuté et certaines espèces peuvent être notées, à l'image du Gobemouche gris (*Muscicapa striata*), chassant au sein de la ZIP lors de notre visite de terrain (arbres à cavité absents par ailleurs).

- Les mammifères terrestres identifiés correspondent, via les indices de présence découverts, au Cerf (*Cervus elaphus*) – frottis et fumées - et au Renard roux (*Vulpes vulpes*) - fèces - sur la ZIP. Ces deux espèces ne sont pas menacées ou protégées.

Il n'a pas été découvert d'indices de présence d'Ecureuil roux (*Sciurus vulgaris*) - relief de repas, nids, empreintes - et le Hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*) est potentiel. Ces deux espèces sont protégées.

- **Aucun gîte arboricole** pour les chauves-souris n'a été mis en évidence (absence d'arbres à cavités, fissures ou décollement d'écorce). L'utilisation du site d'étude comme zone de transit et/ou de chasse est très probable.

A noter la présence de 3 vieux châtaigniers (Très Gros Bois d'un diamètre supérieur à 67,5 cm à 1,30 m au-dessus du sol), groupés et localisés en dehors de la ZIP dans une allée forestière comportant de nombreux trous de pics, susceptibles d'accueillir des individus en transit ou des colonies de mise bas. Au sein de la ZIP, 2 chênes sains se situent en limite Ouest, qu'il conviendrait de préserver, compte tenu de leur dimension significative (Très Gros Bois également).

La méthode d'inventaire mise en œuvre, ne permet pas de statuer sur les espèces de Chiroptères fréquentant la ZIP et leur niveau d'activité.

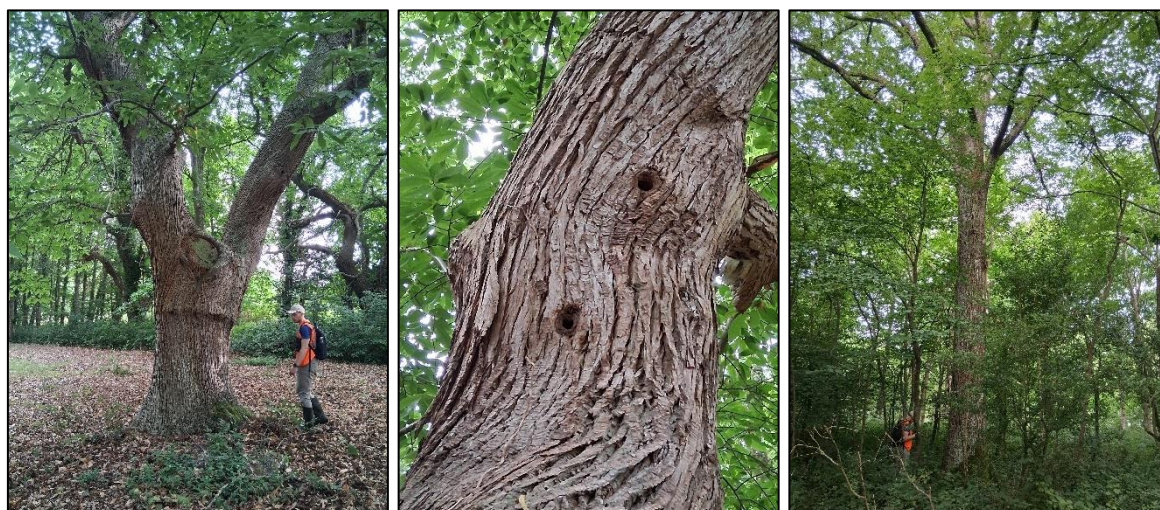


Figure 9 : Châtaignier avec loges de pics (hors ZIP) et Chêne pédonculé (ZIP) remarquable



Figure 10 : Allée forestière favorable aux Chiroptères située en dehors de la ZIP au Nord-Est : gîtes arboricoles potentiels au sein de vieux châtaigniers (cavités de pics), axe de déplacement et proies potentielles



Arbres patrimoniaux

Projet d'extension sur la commune d'Ardenay-sur-Mérize (72)



Figure 11 : Arbres remarquables identifiés au droit de la ZIP

- Les prospections réalisées n'ont pas permis de confirmer la présence de reptiles sur la ZIP, notamment le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*), facilement observable lors de déplacements au sein des lisières bien exposées ou des zones à végétation éparse, notamment parmi les pieds de Callune (*Calluna vulgaris*).

La présence de l'Orvet fragile (*Anguis fragilis*) est plausible, l'espèce est en effet connue pour fréquenter un habitat similaire à Pin maritime (*Pinus pinaster*) et Bouleau verruqueux (*Betula pendula*), situé à environ 400 mètres au Sud-Ouest de la ZIP. Les individus de cette espèce sont protégés. Souvent cachés dans des souches, des terriers de rongeurs ou sous des amas de rémanents, ils sont peu détectables lors de transects.

- **2 espèces d'amphibiens fréquentent la ZIP en phase terrestre :** Crapaud commun/épineux (*Bufo bufo/spinosus*) et Grenouille agile (*Rana dalmatina*). Ces deux espèces sont très communes et se rencontrent en milieu forestier feuillu, en particulier la deuxième. L'absence d'eau et de végétation aquatique sur site ne permet pas leur reproduction sur site. Tous les amphibiens sont protégés ainsi que les habitats de la Grenouille agile.

Des sites de ponte (mares forestières) sont connus pour cette espèce à environ 600 mètres au Sud-Ouest de la ZIP. La présence de crapelets en période estivale indique une reproduction plus locale pour le Crapaud commun (plan d'eau situé au-delà de la ZIP à environ 240 mètres au Sud-Est).

- **1 seule espèce de papillon de jour a été inventoriée** lors de la visite de terrain. Il s'agit de Amaryllis (*Pyronia tithonus*). Les habitats présents sont peu favorables aux rhopalocères, bien que certaines espèces sylvoles ou de lisières, puissent être ponctuellement observées en déplacement. L'absence d'un tapis graminéen ou de ronciers, limitent les capacités d'accueil du milieu pour la ponte et l'alimentation des imagos. Les enjeux sont jugés faibles.

- Les orthoptères sont essentiellement localisés au niveau de l'allée forestière bordant la limite Nord-Est de la ZIP. Les lisières et la strate herbacée accueillent un total de **7 espèces assez communes à très communes** en région : Conocéphale gracieux (*Ruspolia nitidula*), Criquet des mouillères (*Euchorthippus declivus*), Criquet des pâtures (*Pseudochorthippus parallelus*), Decticelle cendrée (*Pholidoptera griseoptera*), Gomphocère roux (*Gomphocerippus rufus*), Grande Sauterelle verte (*Tettigonia viridissima*) et Grillon des bois (*Nemobius sylvestris*). Ce cortège ne comporte pas d'espèces patrimoniales.

- **6 espèces d'odonates ont été contactés sur site.** L'absence de végétation aquatique et de surfaces en eau, même temporaires, ne permet pas aux odonates de se reproduire in situ. La ZIP est utilisée comme zone de chasse et de transit, en particulier sur les zones à Callune (*Calluna vulgaris*) d'où proviennent la majorité des observations (la lumière pénètre bien au niveau du sol).

Sont ainsi notées les espèces suivantes, qui relèvent principalement de milieux stagnants, voir faiblement courants : Aeshne bleue (*Aeshna cyanea*), Agrion porte-coupe (*Enallagma cyathigerum*), Leste verdoyant (*Lestes virens*), Orthétrum bleuissant (*Orthetrum coerulescens*), Agrion à larges pattes (*Platycnemis pennipes*) et Leste brun (*Sympecma fusca*). La période d'inventaire est optimale pour ces espèces.

Hormis le Leste verdoyant (un mâle observé), considéré comme assez rare en Pays-de-la-Loire et quasi-menacé, les autres espèces sont communes voire très communes. A ce jour, le statut de rareté de ces espèces, n'est pas connu en Sarthe.

Dans ces conditions, l'enjeu écologique pour les odonates est à considérer comme faible.

6. Synthèse des enjeux écologiques

Tableau 1 : Synthèse des enjeux écologiques

CATÉGORIE	SYNTHESE ET JUSTIFICATION DES ENJEUX	HIÉRARCHISATION DES ENJEUX
Habitats naturels	Aucun habitat d'intérêt communautaire n'a été recensé au droit de la ZIP.	Faible
Espèces végétales	Aucune espèce végétale patrimoniale n'a été identifiée au droit de la ZIP.	Faible
Oiseaux	13 espèces d'oiseaux ont été inventoriées dont 10 sont protégées en France, ce sont principalement de petits passereaux communs et non menacés à différentes échelles géographiques. La nidification d'espèces cavernicoles n'est pas possible en l'absence de cavités arboricoles. Le Gobemouche gris (<i>Muscicapa striata</i>) est contacté en halte migratoire.	Faible
Mammifères terrestres	2 espèces inventoriées sans enjeu patrimonial.	Faible
Chiroptères	Les arbres situés au sein de la ZIP ne comportent pas de cavités, fissures ou décollement d'écorce, favorables aux Chiroptères. 3 vieux châtaigniers, localisés à proximité de la ZIP au Nord-Est, sont creusés de cavités de pics (loges) favorables au stationnement d'individus en transit. Des colonies de mise bas peuvent aussi être hébergées en période estivale.	Faible
Reptiles	Aucune espèce inventoriée lors de la visite de terrain mais l'Orvet fragile (<i>Anguis fragilis</i>) est fortement probable, celle-ci fréquentant un habitat similaire à Pin maritime et Bouleau verruqueux non loin de la ZIP. Les individus de cette espèce sont protégés. Ce n'est pas le cas de ses habitats.	Faible
Amphibiens	Le Crapaud commun/épineux (<i>Bufo bufo/spinosus</i>) et la Grenouille agile (<i>Rana dalmatina</i>) fréquentent la ZIP mais uniquement en phase terrestre. Des sites de reproduction sont connus ou potentiels à des distances de l'ordre de 240 à 600 mètres (plan d'eau et mares forestières). Ces espèces sont protégées mais non patrimoniales. L'habitat de la Grenouille agile est également protégé.	Faible
Insectes	L'entomofaune inventoriée correspond à des espèces communes de papillon de jour (n=1), de libellules (6 espèces) et d'orthoptères (n=7), à l'exception du Leste verdoyant (<i>Lestes virens</i>), assez rare et quasi-menacé en Pays-de-la-Loire. L'espèce fréquente la ZIP (chasse/transit), sans pouvoir s'y reproduire. Aucun indice de présence de coléoptères saproxylophages protégés n'est rapporté. Les châtaigniers situés en périphérie immédiate de la ZIP ne comporte pas de cavités à terreau pouvant héberger le Pique-prune (<i>Osmoderma eremita</i>) ou d'indices de présence de Grand Capricorne (<i>Cerambyx cerdo</i>) au niveau des troncs et des branches charpentières.	Faible